



**CANTON DE VAUD**

**plan de protection de Lavaux modifié**

- périmètre du plan de protection
- territoire viticole
- territoire agricole
- territoire d'intérêt public et d'équipements collectifs
  - voir article 17 lettre c
  - voir article 17 lettre d
  - voir article 17 lettre e
- territoire de villages et hameaux
- territoire de centre ancien de bourgs
- territoire d'agglomération I
- territoire d'agglomération II
- autoroute et ses abords
- forêt (à titre indicatif, selon plans cadastraux)
- amendements du Grand Conseil du 29 novembre 2011

échelle 1:10'000 Lausanne, août 2010

Approuvé par le Conseil d'Etat, dans sa séance du .....

L'Atteste, Le Chancelier :

Adopté par le Grand Conseil, dans sa séance du .....

L'Atteste, Le Secrétaire Général :